

Membres	73
Présents	45
Pouvoirs	10
Votants	55
Exprimés	55
Pour	55
Contre	-

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JUILLET 2021**

*L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,*

*Convocation de M. Michel BREUILH en date du 28 juin 2021*

*Secrétaire de séance : M. Jérémy NOVAIS*

**Etaient présents :**

Mesdames Christelle BIDAULT, Emilie BOUCHETEIL, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Sandy LACROIX, Fabienne LATOUR, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE,

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Bernard COMBES, Xavier DURAND, Pascal FOUCHÉ, Serge HEBRARD, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jérémy NOVAIS, Daniel RINGENBACH, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

M. Michel CUEILLE suppléant de M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

M. Yves FLEURY suppléant de M. Bruno FLEURY

**Avaient donné pouvoir :**

Mme Joëlle BLOYER à M. Patrick BORDAS

Mme Christine DESARMENIEN à M. Eric BELLOUIN

Mme Christiane MAGRY-JOSPIN à Mme Sylvie CHRISTOPHE

Mme Stéphanie PERRIER à M. Michel BREUILH

M. Michel BOUYOU à M. Pascal CAVITTE

M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE

M. Christian DUMOND à M. Roger CHASSAGNARD

M. Hervé LONGY à Mme Fabienne LATOUR

M. Jean MOUZAT à M. Michel BREUILH

M. Jean-Pierre PEUCH à M. Gérard TOURNEIX

**Etaient absents :**

Mmes Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Annie CUEILLE, Valérie DUMAS, Martine DUPIN-de-BEYSSAT, Béatrice GORON, Sophie ROY, Josette VERDEYME, MM. Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Marc GERAUDIE, Grégory HUGUE, Bernard JAUVION, Jean-Jacques LAUGA, Alain PENOT, Jean-François ROCHE.

**Objet : 10.2 Renouvellement de contrat à durée déterminée d'un contractuel de droit public en l'absence de cadre d'emploi de fonctionnaire**

**Le conseil communautaire,**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 3-3-1°,

Vu sa délibération du 2 juillet 2018 approuvant le recrutement d'un agent contractuel sur le grade de rédacteur compte-tenu de la spécificité du poste « chargé de publication » et de l'absence de cadre d'emploi,

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20210705-DCC210705\_10\_2-DE

Considérant la nécessité de renouveler le contrat selon les mêmes dispositions et pour les mêmes raisons,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

1°) approuve le renouvellement du contrat à durée déterminée à temps complet pour 3 ans à compter du 20 août 2021 de l'agent « chargé de publication » compte-tenu de l'absence de cadre d'emploi ;

2°) La rémunération sera calculée, compte-tenu de la nature des fonctions à exercer, assimilées à un emploi de catégorie B, par référence à l'indice brut 388 (échelon 3) et pourra évoluer à l'indice brut 397 (échelon 4) de la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux ;

3°) les crédits nécessaires sont prévus au budget principal.

Fait et délibéré le 5 juillet 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

  
Michel BREUILH



Certifié exécutoire compte-tenu  
de la transmission en Préfecture  
et de la publication/affichage le :

- 8 JUIL. 2021